

le fil de Noailly

Edito

Les jours s'égrainent et la chaleur de l'été paraît déjà loin. La fin de l'année approche, l'hiver est déjà tout proche. C'est durant cette période ralentie que bon nombre d'entre nous organisent la fin de l'année, préparent les fêtes. Ainsi, nos associations, nos commerçants, aidés par des mesures sanitaires assouplies, ont pu mettre ou remettre en place des animations ou des évènements. Cette fin d'année est donc très riche en festivités : décoration du sapin et venue du Père Noël pour les plus jeunes, dégustation d'huitres, belote, marche des associations (...) pour les autres. Nous publions également, en plus des divers comptes rendus, deux articles sur le thème de la botanique. Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place du conseil des enfants. Nous vous souhaitons une bonne lecture. L'équipe du fil,

lefildenoailly@gmail.com



Les p'tits Fil'ous, en bref

Conseil Municipal des Enfants



12 candidats, 61 votants, 5 jours de campagne, 8 jeunes élus
Une implication des familles, des enseignants et des enfants
Des idées à foison, une motivation sans faille

12 enfants s'étaient portés candidats pour devenir conseillers municipaux de notre village de Noailly. Le 15 octobre 2021, tous les élèves du CP au CM2 ont voté pour élire les 8 enfants qui les représenteront durant deux ans (nouvelle élection à la rentrée prochaine pour remplacer ceux qui partent en 6ème)

Le conseil municipal d'enfants a été officiellement installé le vendredi 15 octobre 2021, en présence du Maire, des 1ère et 3ème Adjointes.

Grâce au conseil municipal des enfants, les élèves deviennent partie prenante de la vie démocratique locale... Les jeunes élus vont eux-mêmes définir les thèmes sur lesquels ils souhaitent travailler et les projets qu'ils porteront. Leur mandat leur permettra par ailleurs de découvrir le fonctionnement des institutions et de la démocratie.

A la suite de leur toute première réunion officielle mardi 9 novembre 2021, nos jeunes élus ont participé activement à la cérémonie du 11 novembre.



Le Fil d'actu, en bref

L'épicerie de Noailly invite le Père Noël le 4 décembre prochain.

C'est avec un peu d'avance que le Père Noël se rendra à l'épicerie le 4 décembre prochain. A cette occasion, tu pourras prendre une photo avec le Père Noël, elle te sera offerte par Céline, notre épicière. N'oublie pas d'amener ta lettre qui te permettra de gagner de nombreux lots mis en jeu et notamment une peluche Pat Patrouille. Un jeu concours est également organisé pour les jeunes de 12 à 20 ans pour tenter de gagner un casque sans fil.



Nos jeunes élus : de gauche à droite en haut
(CM2): Damien DELORME – Antoine ALLOIN -Anna GONTHIER – Léni SAPIN – Zoélie SAPIN – Lou Ann GAUNE
En bas (CM1)
Loevan BUNOUST – Iris VIEL



Assemblée Générale du Foyer Les Copains

Vendredi 15 octobre 2021, quatre-vingts membres ont assisté à l'Assemblée Générale des Copains. M. Paul Pouilly, président, remerciait le public présent et en particulier, M. Marc Antoine Fabre représentant la municipalité. Il remercie les membres du bureau qui le secondent dans ses fonctions et tous les bénévoles qui œuvrent sans compter à la bonne marche de l'association. Il demande une minute de silence en mémoire des trois adhérents décédés cette année : Gaston Grange, Christian Mattieu et Gisèle Yvrard.

Il présente le bilan moral. L'association reste dynamique pour le village avec 133 adhérents et 76 licenciés à la Fédération Française de randonnée pédestre. Il cite les membres du bureau et les responsables de section en mentionnant la démission de Renée Mouillier responsable section scrabble et Brigitte Patalas du poste de trésorière adjointe qui reste membre du bureau.

Il rappelle les trois principales animations annuelles du club : la rando inter-société le 23/01/2022 suivant accord avec les autres associations, la choucroute le 29 janvier 2022 et la randonnée campagnarde le dimanche 8 mai 2022. Il regrette que trop peu de Noaillois participent à l'association.

Michèle Bécot (trésorière) présente les bilans des deux années précédentes, approuvés par Jean Maurice Mercier, commissaire aux comptes, qui la remercie pour le bon travail rendu.

Section randonnée

Michel Besson, responsable randonnée, présente la section marche du jeudi. Deux rencontres ont lieu tous les jeudis avec deux niveaux différents environ 8 km et 12 km. Une cinquantaine de randonneurs participent chaque jeudi, ces sorties sont autant de satisfaction pour tous. Il rappelle que le repas de Noël de la section devrait avoir lieu le jeudi 16 décembre à la M.T.L., les inscriptions seront prises début décembre. Il invite tous les adhérents à prêter main forte pour la marche du 8 Mai et remercie les personnes qui proposent les circuits de randonnée.

Christian Deveaux, Responsable randonnée et CDRP (Comité départemental de randonnée pédestre) fait un retour sur la sortie rando à Saint-Cast-le Guildo (Bretagne) qui se déroula du 29/08 au 04/09/2021 et reçoit un tonnerre d'applaudissements pour la bonne organisation. Il propose une nouvelle sortie randonnée sur les balcons du lac d'Annecy fin septembre 2022. Il remercie Christian Kerninon pour son aide et pour avoir bien voulu passer le diaporama des photos du voyage.

Il rappelle que l'Association est fédérée et participe à l'Opération « Loire Propre » et aux différentes sorties proposées par le CDRP, qu'on peut trouver dans le calendrier des randonnées campagnardes (distribué en janvier en même temps que le carnet du randonneur). Des formations (stage de lecture de cartes) sont également proposées par le CDRP (voir site www.ffrando-loire.fr). Les personnes intéressées peuvent en faire part au club.

Danse de salon

Jean Maurice Mercier, responsable section danse de salon, présente cette activité où une trentaine de danseurs évolue chaque mardi. Les débutants se retrouvent de 18 h à 19 h 30 puis le perfectionnement a lieu de 19 h 35 à 21 h sur des airs de rock, buggy swing, danses latines et « meringué ».

Club photo

Il reprend cette semaine. Le club existe depuis une quinzaine d'année et a débuté par l'apprentissage du développement de photos en noir et blanc pour évoluer vers le traitement de photos numériques. L'équipe est complète. (Responsable Bernard Mouillier)



Initiation scrabble et autres jeux

Tous les mercredis à 14 h, les joueurs se retrouvent à la salle Eugénie Thévenet près de la mairie. Ils invitent tout public à les rejoindre.

Carte Travail et culture (TEC)

Le Foyer propose cette carte, ce qui permet à chaque adhérent qui le souhaite d'avoir des avantages sur les spectacles, les locations de vacances etc... Tous les adhérents reçoivent cette carte en janvier.

Marc-Antoine Fabre donne quelques explications sur l'application « Panneau-Pocket » qui permet de trouver toutes les informations des activités de la commune. Enfin tout le public fut alors invité à partager le verre de l'amitié et un plateau repas offert pour récompenser tous les adhérents qui ont cotisé en 2020 malgré les mesures sanitaires.

COMITE DES FETES

Pour cette fin d'année, c'est le grand retour du week-end festif organisé par le comité des fêtes : dès le samedi 4 décembre à 10h sur la place de Noailly, les enfants du village pourront décorer le sapin de Noël. Ensuite se déroulera le concours de belote à 14h suivi d'un repas « moules frites » à la MTL. Dégustation et vente d'huitres le dimanche 5 décembre de 9h à 15h à la MTL.

ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE

Une seconde place méritée et une belle vitrine pour notre commune. Dans le cadre du soutien aux associations du canton de Renaison, Antoine Vermorel-Markes et Huguette Burelier ont décidé de mettre en place un plan de relance inédit avec le versement d'une aide de 1000 euros pour 10 associations.

Lors de la cérémonie du 29 octobre dernier, l'association Noaillerote « Histoire et Patrimoine » se hisse à la seconde place du podium avec leur projet « valoriser notre campagne avec des bornes historiques explicatives et illustrées ». Le but est d'agrémenter les chemins de randonnée de totems explicatifs, de financer huit totems répartis sur une boucle de 10 km au départ de notre bourg et ainsi offrir aux usagers un aperçu de la riche histoire et du patrimoine de la commune de NOAILLY

INVITATION AU REPAS DES ANCIENS

Après une année « blanche », le Centre Communal d'Action Sociale est heureux d'inviter les Noaillerots au traditionnel repas de fin d'année offert aux habitants à partir de leur 70ème année. Ce repas se tiendra à la MTL le VENDREDI 10 DECEMBRE. Un courrier d'inscription a été envoyé et devrait nous être retourné avant le 20 novembre prochain. Nous sommes heureux de nous retrouver, enfin !

REUNION LA NOAILLEROTE

Mercredi 27 octobre, neuf associations étaient réunies en vue de l'organisation de la marche des associations de Noailly qui aura lieu le dimanche 23 janvier 2022 si les mesures sanitaires le permettent. Cinq circuits seront proposés allant de 4 à 28 km. L'Association « Histoire et Patrimoine » accepte de prendre en charge la partie finances et comptabilité, les Placomusophiles du Roannais aideront à la Communication, à l'édition de flyers et aux inscriptions, les Copains organiseront les circuits, les ravitaillements, la buvette, le carnet du randonneur, le Comité des fêtes et les Pass'Partout serviront le saucisson chaud/pomme de terre à l'arrivée, le sou des écoles fera des crêpes, la société « Lights and Recording » fera la partie administrative, la société de chasse de Jarnotière et de Joux et quelques Copains tiendront les ravitaillements. Les participants souhaitent que les bénéfices s'il y en a, soient remis à chaque association. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 15 décembre 2021 à 19 h.

VENTE DE SAPINS NORDMANN DU SOU DES ECOLES

Le **dimanche 5 décembre** le sou des écoles s'associe au comité des fêtes lors de leur vente d'huitres pour vous proposer une vente de sapins pour les fêtes de fin d'année.

Comme l'année précédente, nous travaillerons avec un producteur local afin de permettre un circuit court permettant de bénéficier d'un sapin coupé maximum 3 jours avant la livraison ce qui garantit leur fraîcheur.

Nous vous proposons des sapins Nordmann car cette essence a des aiguilles résistantes, elles sont plates, souples et brillantes ce qui donne une jolie forme au sapin. Contrairement à l'épicéa, le sapin Nordmann garde longtemps ses aiguilles. Aucun risque de se faire piquer en le décorant vu sa douceur !!! Petit plus, votre sapin vous sera vendu avec sa bûche et sous filet ce qui facilite le transport.

Pour commander votre sapin, il vous suffit de compléter le bon de commande et de le déposer avant **le vendredi 26 novembre** dans la boîte aux lettres du sou des écoles à côté du portail de l'école ou à l'épicerie du village où des bons de commandes seront également disponibles. Votre commande doit être accompagnée de son règlement par chèque (à l'ordre du sou des écoles de Noailly) ou par espèces. Pour plus de renseignements : 06.83.44.80.47.

Vos commandes de sapins seront à récupérer dans le parc de la MTL **le dimanche 5 décembre** entre 8H et 12H. Les bénéfices serviront à financer différents projets pour tous les enfants de l'école (Sorties scolaires, cadeaux de Noël pour les 4 classes, financement de bus, abonnements de livres...) Nous comptons sur votre participation pour pouvoir faire plaisir à nos petits Noaillerots.





Aujourd'hui nous avons rencontré Rémi Collombier, paysagiste à Mably au lieu-dit Grapigny. Rémi et sa famille habitent Noailly, route de Joux. Nous avons eu le plaisir d'échanger autour de sa passion pour tout ce qui a trait à la nature : les jardins, les chiens, l'agriculture, les abeilles, les mauvaises herbes, le paillage...

PRESENTATION

Rémi dirige l'EURL Destination Paysages. 80% de son activité est consacrée à des travaux dits "d'entretien" ce qui lui permet de faire bénéficier à ses clients d'une réduction d'impôts de 50 %. L'entreprise embauche deux ouvriers et un apprenti. Comme il est de plus en plus difficile de recruter des paysagistes, à Destination Paysages les stagiaires, les apprentis sont toujours les bienvenus. Ainsi il est hors de question de demander à des stagiaires de balayer des feuilles toute la journée. Au contraire, Rémi a à cœur de leur transmettre sa passion, de leur faire découvrir la richesse du métier dans l'espoir de naître des vocations. Enfin, l'entreprise travaille en collaboration avec un élagueur-grimpeur qui a une connaissance très pointue des maladies, des champignons, et des risques qui concernent les arbres. Récemment, pour répondre à une demande croissante, Rémi s'est équipé d'une grignoteuse de souches. Plus tard, il devra certainement investir dans une machine à désherber car avec la diminution voire la disparition des désherbants, cette partie du travail deviendra problématique. Nous évoquerons ce point plus en détail au cours de l'article.

SON PARCOURS PROFESSIONNEL

Rémi a passé son BEP et son bac PRO au lycée Chervé tout en effectuant différents stages dans les entreprises de la région. Au terme de sa formation, il commence par quelques entretiens de jardins rémunérés avec les chèques emploi service. Ce sont d'abord des connaissances qui ont fait appel à lui et très vite, le bouche à oreille a pris le relais. En 2010, il crée une micro-entreprise et en 2012, *Destination Paysages*. Et c'est en 2020 qu'il revient s'installer avec sa famille dans son village de cœur.

SA PASSION POUR LA BOTANIQUE

Enfant, Rémi habitait Mably, vers le château d'eau, entre Noailly et Mably, mais son attrait pour le monde agricole l'attirait plus du côté de Noailly que du côté de Mably : "Moi j'étais plutôt attaché aux gens de la campagne, Noailly ou Briennon". Ainsi son réseau amical était davantage Noaillerot, puisqu'il fréquentait également le centre de loisirs de Noailly. Il a toujours beaucoup bricolé dans les fermes voisines. En classe de troisième, alors qu'il ne sait pas vraiment ce qu'il va faire comme études, ses parents lui proposent d'effectuer un stage chez un paysagiste situé juste à côté de chez eux. "Et là, ça a été le déclic !".

Au cours de notre entretien, Rémi a ensuite abordé des notions plus techniques, plus proches de son travail quotidien.



SES CONSEILS PRATIQUES

• Plantation

Nous nous sommes intéressés aux variétés que chacun peut planter dans son jardin. Rémi nous explique qu'il est toujours pertinent de regarder les arbustes, les vivaces ... qui poussent dans les jardins voisins, c'est déjà un bon marqueur. Il est vrai qu'un olivier ou un palmier dans un jardin Ligérien, c'est sans doute d'un bel effet, mais, pour notre paysagiste, notre région ne se prête pas à ce genre de plantations. Question de respect du terroir et de l'identité d'une région. Dès lors, on peut se demander si ce n'est pas un non-sens de faire grandir un olivier en Espagne, de le déraciner, de le transporter en France pour ensuite le replanter et chaque hiver le protéger du froid ? Parfois des détails plus subtils ont leur importance. Rémi prend pour exemple les tuyas qui, à Noailly, ont tendance à prendre des maladies alors que sur la côte roannaise ils sont toujours sains. Même climat, même terroir mais 100-200 mètres d'altitude de différence !

• Désherbage

A ce sujet, Rémi a beaucoup à dire. Effectivement, la problématique du désherbage est de plus en plus présente dans les jardins et aussi sur le domaine public (chemins, trottoirs, dallages...). Nous avons évoqué les différentes techniques auxquelles même le jardinier lambda peut avoir recours. Le désherbeur thermique est relativement efficace s'il est correctement utilisé (et ce n'est pas souvent le cas !) : il faut passer rapidement sur les feuilles comme si on pulvérisait un désherbant afin de provoquer un choc thermique. Pour qu'il y ait choc thermique, il faut que la plante soit "fraîche" (c'est à dire tôt le matin ou tard le soir). Attention, trop insister (=feuilles brûlées) rend la plante plus résistante ! Par ailleurs, il faut malheureusement passer régulièrement. Les solutions du type jet de vinaigre ou jet de sel fonctionnent mais là encore, c'est à réitérer souvent et méfiance quant à la quantité de produit (en particulier le sel qui peut rentrer dans le sol et faire mourir plus largement). Au final, Rémi conclut que la meilleure solution, la plus écologique, la plus économique, reste le désherbage manuel. A *Destination Paysages*, les jardiniers utilisent toujours les désherbants chimiques car ils disposent de l'agrément mais pour seulement quelques années encore. La méthode manuelle sera toujours possible mais, évidemment, bien plus coûteuse pour le client car très chronophage. Rémi fonde beaucoup d'espoir sur les désherbeurs à vapeur mais ce type de machine est très onéreux et représenterait un important investissement.

• Taille

A l'approche de la période la plus propice à la taille, voici quelques conseils. La grosse taille doit avoir lieu l'hiver. Mais il est néanmoins possible de procéder à des retouches plus délicates tout au long de l'année (dite taille au vert ou taille raisonnée). La mise en forme des rosiers doit se faire avant le 15 mars : "il faut rabattre à hauteur de genou". Enfin, Rémi nous rappelle que les arbustes à floraison printanière (forsythia par exemple) doivent être taillés après la floraison et non l'hiver. En effet, les fleurs apparaissent sur les rameaux qui se forment l'année précédente.

• Les déchets verts

Bien évidemment, à *Destination Paysages*, tous les déchets sont triés et traités puis redistribués aux clients (terreau, compost, paillage...). Mais tous ne sont pas à recycler, en particulier la ronce, la renouée, le bambou. Le problème avec ces plantes c'est qu'il est nécessaire de stériliser le terreau obtenu (ce qui est fait dans le cas du terreau du commerce ou celui que Rémi fait à *Destination Paysages* et redistribue). Par exemple, le compost redistribué par les déchetteries n'est pas stérilisé et nous pouvons avoir la mauvaise surprise de voir pousser des ronces au milieu d'un massif !

SES IDEES POUR NOAILLY

Enfin, nous avons demandé à Rémi s'il avait quelques idées, quelques conseils à nous donner pour Noailly. Il nous a répondu que ce serait avec plaisir qu'il répondrait aux questions des cantonniers que ce soit sur la taille, le choix des essences, les aménagements. Par contre, "Si le maire me demande de planter un olivier sur la place de l'Eglise, je crois que je refuserais" a-t-il précisé ! Notre paysagiste interpelle quant à la présence de nombreuses souches dans le parc de la MTL. Elles sont dangereuses et présentent de nombreuses moisissures. Il s'est récemment entendu avec la mairie et les éliminera gracieusement avec sa grignoteuse. Toujours dans le parc de la MTL, il y a de nombreuses essences et certaines sont magnifiques. Rémi nous explique en quoi l'intervention d'un élagueur permettrait la mise en valeur de ces beaux arbres (élagage, nettoyage).



Un grand merci à Rémi Collombier d'avoir pris le temps de venir à notre rencontre et de répondre à nos questions.



Un habitant de Noailly a souhaité nous parler des haies bocagères. Le Fil a aussi cette vocation : permettre aux Noaillerots de s'exprimer. Nous avons donc publié le paragraphe qu'il nous a adressé.

“ Plaidoyer pour la haie ...une alliée de la biodiversité

La haie fait partie intégrante des éléments constitutifs de notre environnement, de notre patrimoine. Aussi, ce biotope est bien trop souvent négligé, non pas par volonté, pas plus que par méchanceté, mais plutôt par méconnaissance.

La haie dans son intégralité est constituée de trois strates :

Une strate herbacée (constituée d'herbes diverses), dans laquelle nous retrouverons différentes fleurs sauvages telles que les compagnons rouges ou blancs, des gaillets verruqueux ou jaunes, des linaires, des eupatoires, des épilobes, des chicorées pour ne citer que ceux là et diverses graminées, qui égayent par leurs couleurs et leurs parfums les abords de nos chemins champêtres une bonne partie de l'année.

Une strate arbustive dans laquelle nous retrouverons la ronce, le cynorhodon, le troëne, le fusain, le sureau, l'aubépine et bien sûre, l'incontournable prunelier... Tous produisent des baies qui nourrissent les oiseaux de nos campagnes et/ou qui une fois transformées fourniront de délicieuses confitures.

La dernière strate [...] est la strate arborescente. Chênes, érables champêtre, frênes, hêtres... tous, arbres majestueux abritant de nombreuses espèces d'oiseaux, n'ont plus aujourd'hui la possibilité de déployer leur toupet vers le ciel, et pour cause !

Lorsque chaque année, pour des raisons dites d'entretien, nous leur coupons (et sans doute devrai-je plutôt dire déchiquetons) la tête, que leur reste t'il de possibilité de s'élever vers le ciel ?

Les populations de ces grands arbres ont toutes majoritairement aujourd'hui plus de 50 ans. La relève ne pourra avoir lieu tant que nous nous obstinerons à les tailler chaque année sur trois faces. Deux (je parle des côtés) seraient bien suffisantes. Cela se traduit par une perte de richesse patrimoniale et une diminution significative de la biodiversité, indispensable à la survie de l'espèce humaine.

Nos enfants auront-ils la chance de connaître ces grands arbres marqueurs de l'identité de notre territoire ?

Cela reste possible si dès aujourd'hui, nous adaptions nos pratiques à l'égard des haies.

Pour conclure, je cite un vieux proverbe indien :

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ». ”

Pour eux, à bon entendeur, merci. ”





Conseil Municipal du 28 septembre 2021

Personnel communal

Recrutement d'un agent contractuel pour faire face aux besoins liés à un accroissement d'activité, pour une période de 3 mois allant du 12/10/2021 au 31/12/2021 inclus. Ce poste sera ensuite ouvert à la vacance afin de prendre en stage puis titulariser l'agent. Au vu de l'arrêt maladie de notre secrétaire de mairie titulaire, un CDD à mi-temps, du 03/09/2021 au 31/12/2021, a été pourvu.

Conseil Municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants de Noailly a diverses vocations, notamment permettre de réfléchir sur les besoins de la commune et de ses habitants, de ce fait mettre en œuvre des actions, des projets divers et variés, traités et discutés entre les jeunes élus. C'est un conseil municipal composé de 8 jeunes maximum (4 CM1, 4 CM2), élus pour 2 ans non renouvelable. Pour l'année scolaire en cours, les CM2 ne seront élus que pour 1 an. Pour être candidat(e), il faut habiter Noailly et être scolarisé à l'école de Noailly en CM1 ou CM2. Le dossier de candidature complété doit être rendu avant le 8 octobre pour une élection et une mise en place du Conseil le vendredi 15 octobre.

Choix des lampadaires de l'éclairage public

Suite au test effectué sur la Place de Verdun, le choix de la lanterne se porte sur le « classic street » pour les 26 lampadaires du bourg.

Infos Commissions

Voirie, Bâtiment

Passage à Gué : rencontre avec le maire de St Germain Lespinasse vendredi 24 septembre. Un accord de principe a été acté concernant la réhabilitation du passage. La route des Beaussiers est toujours en cours de réfection, les travaux devront normalement se terminer fin octobre.

Infos diverses :

- Présentation du projet de circuit historique : l'association Noailly, Histoire et Patrimoine nous a fait parvenir son projet de circuit historique : une boucle de 10 kms au départ du bourg de Noailly et agrémentée de 8 totems explicatifs sur l'histoire et le patrimoine de notre village. L'ensemble des membres du conseil approuve cette proposition et félicite l'association pour son travail. Il est rappelé le soutien de la commune dans ce projet et le travail en cours avec Roannais Agglomération concernant la signalétique.
- Projet d'installation d'une boîte à livres sur notre commune porté par des élèves de Bac Pro du Lycée Chervé dans le cadre de leurs études.
- Mise à disposition de la salle Eugénie Thévenet à l'association « Les Copains » est actée.

Conseil Municipal du 19 octobre 2021

Parcelles lotissement des « Courreaux » : le PLU prévoit deux parcelles en locatif. « Loire Habitat » a été approché pour prendre en charge le projet de construction en concertation avec les élus qui devront décider de la destination finale des futurs logements.

Commissions Tourisme de Roannais Agglomération :

- Route des Vins : le Département, via son agence de développement touristique, a obtenu le Label "Vignoble et Découverte - Forez Roannais aux racines de la Loire" en 2020. Loire Tourisme a retenu le cabinet Calice, du groupe Voltere, pour définir le projet "Route des Vins" et être attractif pour les touristes.
- Signalétique : l'équipe Communication de RA a proposé une charte graphique pour des panneaux de signalisation d'information locale ainsi que de nouveaux pictogrammes plus modernes et lisibles. Les couleurs retenues sont Gamay et Ivoire. Ce projet vise à harmoniser les panneaux du roannais et donner une identité commune à notre territoire.

Programme voirie 2022 : À la suite d'une convention voirie avec le département, le Conseil propose plusieurs projets à chiffrer :

- réfection des fossés et accotements route de St Forgeux et d'une partie de la route de Garambeau allant de l'étang à la limite de la Bénisson-Dieu.
- réfection des trottoirs du lotissement « les Pétunias ».
- aménagement de la route allant sur le parking du lotissement de Beauvallon.

- aménagements demandés par les riverains dans la rue du Sacre afin de limiter la vitesse des voitures qui peuvent rouler à vive allure.

Projet d'agrandissement de la M.T.L. : Une réunion a eu lieu avec l'architecte pour transmettre tous les éléments nécessaires à l'étude. Un relevé topographique sera nécessaire. Le cabinet AUM prévoit une rencontre mi-novembre après la finalisation de l'avant-projet.

Conseil municipal des enfants : il s'est déroulé le vendredi 15 Octobre. Tous les élèves du CP au CM2 ont pu voter en situation réelle : distribution de « cartes d'électeur », installation des isoïrs, de l'urne, du registre des signatures. La mise en place du Conseil des Enfants a eu lieu le jour même à 16h30 et a permis de centraliser toutes les idées de chacun.

Cérémonie du 11 novembre : Elle aura lieu à 11H en présence du Conseil municipal des enfants, le conseil souhaite s'équiper d'une enceinte pour mieux écouter les discours et l'hymne Nationale.

Projet classe découverte pour 2022 : Une subvention de 20 euros par élève est accordée.

Le Fil d'actu, en bref

⇒ Info santé communale

En partenariat avec AXA, une santé communale est en place depuis plusieurs années à Noailly. En tant qu'habitant de la commune, vous pouvez bénéficier de garanties importantes à tarifs préférentiels. Vos conseillères locales se tiennent à votre disposition pour une étude personnalisée à domicile.

Laurence Durantet : [06 76 84 08 29](tel:0676840829) Emmanuelle Mechin : [06 03 55 28 15](tel:0603552815)

⇒ Boîte à livres

La municipalité a été sollicitée par le Lycée Chervé pour soutenir le projet de 4 jeunes élèves de Terminal Bac Pro dans la mise en place d'une boîte à livres au sein de notre village (et ainsi remplacer l'actuelle, très abimée). Ce stage s'étend sur plusieurs mois, jusqu'au 11 février 2022, et demande une dizaine de jours en présentiel dans notre structure. Nos jeunes étudiantes vont présenter plusieurs modèles de boîtes à livres ainsi que divers emplacements dans le village.

Tout au long de cette action, elles seront amenées à interroger et solliciter les habitants de Noailly jusqu'à la mise en place et l'inauguration de celle-ci. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.



⇒ L'atelier prévention des chutes a débuté le mercredi 20 octobre 2021 et se déroule tous les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 14h à 15h à la Maison du Temps Libre. Cette action, portée par Roannais Agglomération, est ouverte aux personnes de 60 ans et plus. N'hésitez pas !

⇒ Depuis le mercredi 6 octobre, les adhérents de l'association « les copains » se retrouvent tous les mercredis à la salle Eugénie Thévenet afin de se divertir : scrabble, belotes etc...

⇒ La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence d'une centaine de personnes, des anciens combattants et des nouveaux élus du conseil municipal des enfants. Cérémonie très émouvante lorsque les enfants ont chanté La Marseillaise reprise par de nombreux participants. La cérémonie s'est terminée par la lecture du poème "14-18 folie meurtrière" de Jacques Hubert Frougier par les enfants. Le verre du souvenir a été servi à la MTL.

